



Calcul du congé maternité qd premiers enfants décédés

Par **nadiareunion2008**, le **09/01/2008** à **12:44**

Bonjour, je suis actuellement enceinte: c'est une 3ème grossesse mais malheureusement j'ai perdu mes deux premiers bébés, la première née prématurément est décédée quelques jours après sa naissance et le second a été déclaré né sans vie tous deux apparaissent dans mon livret de famille, je viens de remplir ma déclaration, je voudrai savoir si ces deux premiers accouchements seront pris en compte dans le calcul de mon congé maternité. merci d'avance , j'attend votre réponse.